

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 31 mars 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **7 avril 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 46

Nombre de conseillers absents à la séance : 7

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Magali MAUREL (représentée par Bernard BERTHELIER), Catherine AMALRIC (représentée par Jean-Paul NICOLAS), Jean-François BARRIER (représenté par Nathalie GARDES), Elisa BASTIDE (représentée par Philippe MARIOU), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Michel COSNIER (représenté par Jean-Louis PRAX), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Philippe FABRE (représenté par Philippe MAURS), Claudine FLEY (représentée par Vanessa BONNEFOY), Maxime MURATET (représenté par Nicole SOULENQ-COUSSAIN), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Jean-Louis VIDAL (représenté par Thierry CRUEGHE), Véronique VISY (représentée par Valérie RUEDA)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Isabelle LANTUEJOUL, Yves ALEXANDRE, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, David LOPEZ, Chloé MOLES, Julien VIDALINC

Monsieur Christian POULHES a été élu secrétaire de séance.

**N° DEL_2025_067 : FINANCES / BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS
URBAINS - BUDGET PRIMITIF 2025**

Rapporteur : Monsieur Sébastien PRAT

Après reprise et affectation des résultats 2024 et reprise des Restes à Réaliser 2024, le Budget Primitif des Transports Urbains d'Aurillac Agglo s'équilibre pour l'année 2025, par section, de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement reporté	423 404,69
Recettes réelles de fonctionnement	6 291 900,00
Recettes d'ordre entre sections	169 600,00
TOTAL des produits de la section de fonctionnement	6 884 904,69

Dépenses réelles de fonctionnement	6 163 904,69
Dépenses d'ordre entre sections	721 000,00
TOTAL des charges de la section de fonctionnement	6 884 904,69

Résultat d'investissement reporté	641 197,70
-----------------------------------	------------

Recettes réelles d'équipement	466 619,00
(dont RAR)	126 619,00
Recettes d'ordre entre sections	721 000,00
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	0,00
TOTAL des produits de la section d'investissement	1 828 816,70

Dépenses réelles d'équipement	1 659 216,70
(dont RAR)	527 547,81
Dépenses d'ordre entre sections	169 600,00
Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	0,00
TOTAL des charges de la section d'investissement	1 828 816,70

La répartition des crédits en dépenses et en recettes au sein des sections de ce budget - développée dans les documents budgétaires joints - est soumise à l'approbation du Conseil Communautaire, le niveau de vote étant le chapitre et, ce budget étant assujetti à la TVA, les montants exprimés sont en valeur HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à la majorité :

57 pour

2 contre

2 abstentions

- d'adopter le Budget Primitif 2025 du service annexe des Transports Urbains d'Aurillac Agglomération conformément aux équilibres rappelés ci-avant et développés dans les documents budgétaires joints et leurs annexes.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire,

Pierre MATHONIER.

Christian POULHES.